

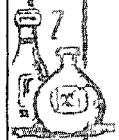
Faites partie de la solution



CCME

Le Conseil canadien
des ministres
de l'environnement

Ce dépliant est imprimé et distribué par
le ministère de l'Environnement du Québec



Recueillir les déchets d'emballage

Le Canada se classe parmi les plus gros producteurs de déchets du monde entier. Quatre vingt pour cent des déchets produits sont à l'heure actuelle envoyés à l'enfouissement sanitaire et une faible proportion est incinérée. On admet de plus en plus ouvertement qu'il faut réduire la production de déchets car les systèmes d'élimination ont peine à suffire.



Les emballages représentent une forte proportion des déchets solides. Lorsqu'on s'en défait, ils sont plus souvent qu'autrement acheminés vers un lieu d'enfouissement plutôt que d'être recyclés ou réutilisés.

On entend par emballage tout matériau ou tout élément qui est utilisé pour protéger, contenir ou transporter un bien ou un produit. La boîte dans laquelle se trouvent vos céréales, la bouteille qui contient une boisson gazeuse et le carton qui protégeait votre réfrigérateur à son expédition sont tous des emballages. Certains emballages sont prescrits par des règlements gouvernementaux pour protéger la santé du consommateur, pour l'informer et pour assurer la sécurité des produits. Les règlements relatifs à l'emballage visent en outre à prévenir l'endommagement des produits pendant leur transport jusqu'au magasin ou jusqu'à votre domicile.

R
É
D
U
I
S
E
Z

R
É
U
T
I
L
I
S
E
Z

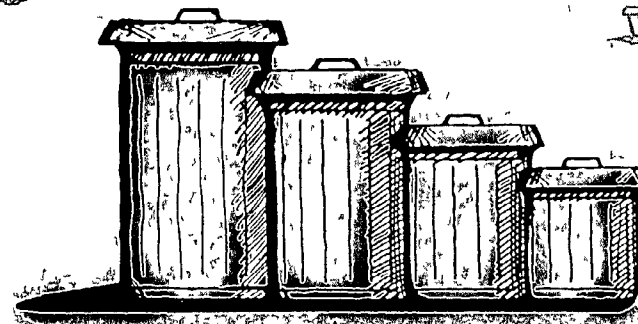
R
É
C
Y
C
L
E
Z

R
É
D
U
I
S
E
Z

R
É
U
T
I
L
I
S
E
Z

R
É
C
Y
C
L
E
Z

Étant donné les préoccupations croissantes exprimées à l'égard des déchets et des emballages en particulier, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) a constitué un Groupe de travail national sur l'emballage. Ce groupe s'est vu confier le mandat d'élaborer un plan d'action national pour diminuer les déchets d'emballage. Il a formulé le Protocole national sur l'emballage, qui a reçu l'approbation des ministres de l'environnement en mars 1990 et qui établit, pour les dix prochaines années, des objectifs précis de réduction des emballages mis au rebut au Canada. On entend en effet avoir diminué les déchets d'emballage à éliminer.



Les gouvernements, l'industrie, les groupes de consommateurs et les groupes environnementaux représentés au Groupe de travail national sur l'emballage unissent leurs efforts pour atteindre ces objectifs dont vous pouvez aussi favoriser la réalisation. Voici quelques suggestions que vous pouvez mettre en pratique dès maintenant.

Appliquer le mot d'ordre des 3 R :

- Reduisez !** ▲ Choisissez des produits à emballage minimal
- Réutilisez !** ▲ Reemployez les articles que vous vous procurez pour les fins auxquelles ils étaient destinés initialement ou convertissez les à d'autres usages

R
É
D
U
I
S
E
Z

R
É
U
T
I
L
I
S
E
Z

R
É
C
Y
C
L
E
Z

Recyclez!

▲ Séparez du reste de vos déchets tous les emballages pouvant être recyclés grâce à un programme de collecte en bordure des rues ou dans un dépôt de récupération.



Prenez connaissance des suggestions au verso et voyez comment VOUS pouvez aider à réduire, réutiliser et recycler les déchets d'emballage à la MAISON, au TRAVAIL, à l'ÉCOLE et au cours de vos EMPLETTES.

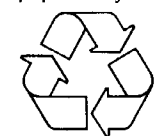
En unissant nos efforts, nous pouvons réduire de 50 pour 100 d'ici à l'an 2000 les déchets envoyés à l'élimination. Ouvrez bien les yeux à la maison, au travail et à l'école ou lorsque vous faites vos emplettes et voyez si il est possible de mettre à exécution l'une des suggestions qui suivent. Si vous découvrez d'autres moyens de réduire les déchets d'emballage, n'hésitez pas à y avoir recours. Pour en savoir davantage, communiquez avec le président du Groupe de travail national sur l'emballage ou avec le Secréariat du Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

Le président du Groupe de travail national sur l'emballage
Direction de la gestion des déchets
Conservation et protection
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Le Secréariat du CCME
3^{ème} étage, Edifice 30
139 avenue Tuxedo
Winnipeg Manitoba
R3N 0H6

CCME TS / WM FS24F
ISBN 0 919074 42 1

50%
papier recycle



RÉDUISONS LES DÉCHETS D'EMBALLAGE

En faisant les emplettes...

Choisissez des produits à emballage minimal ou réutilisable, recyclable ou contenant des matières recyclées

Apportez un sac réutilisable de coton ou de matière synthétique dans lequel vous mettrez vos achats. Si vous devez employer des sacs de papier ou de plastique pour transporter votre épicerie, réutilisez les la prochaine fois que vous irez à l'épicerie

Quand vous achetez une consommation telle une boisson gazeuse choisissez des contenants réutilisables pouvant être retournés au magasin ou recyclés

Choisissez des produits durables à usages multiples plutôt que des produits jetables à emploi unique

Autant que possible achetez des produits en vrac qui ne sont pas emballés. Non seulement pourrez vous économiser mais les déchets d'emballage en seront diminués. Par exemple si vous allez



à la quincaillerie choisissez des clous ou des vis en vrac et remplissez-en un sac plutôt que d'acheter des paquets ne contenant que quelques vis ou clous chacun

Achetez les produits dont vous faites grand usage, par exemple le sucre en sac en gros formats plutôt qu'en paquets individuellement emballés

Si un produit vous paraît assorti d'un emballage excessif faites-en mention au gérant du magasin et écrivez au fabricant pour lui suggérer des moyens de réduire l'emballage

À la maison...



Servez-vous des sacs d'épicerie comme sacs à poubelle et employez les bocaux et les boîtes robustes pour le rangement dans le garage, l'atelier ou la cuisine

Transformez les contenants vides en articles utiles dans la maison. Par exemple vous pouvez après les avoir bien nettoyés réutiliser les flacons pulvérisateurs pour humidifier les plantes

Réutilisez les enveloppes

Participez activement au programme de récupération de votre localité. S'il n'existe pas, demandez à votre municipalité d'en établir un

Réemployez les emballages-cadeaux ou trouvez d'autres moyens imaginatifs d'emballer vos présents

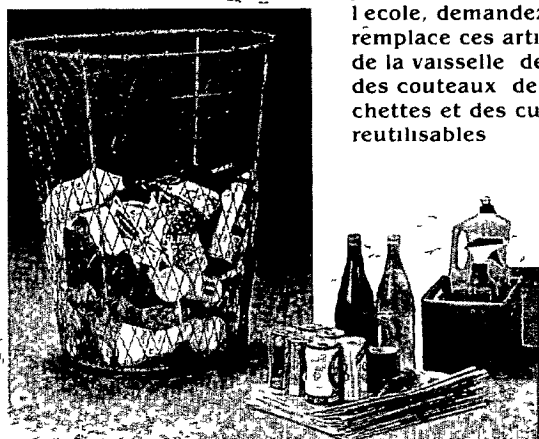
À l'école...



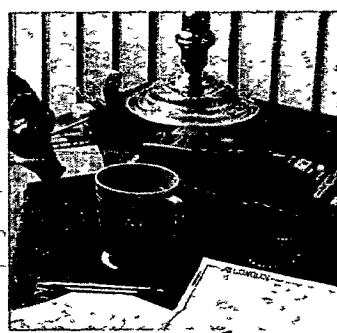
Apportez votre déjeuner dans un contenant prévu à cet effet et utilisez votre consommation dans une bouteille thermos

Organisez des projets spéciaux, tel un sondage parmi vos copains ou les membres de votre famille pour voir combien d'emballages on emploie à quelles fins et comment en réduire une partie

Si on emploie de la vaisselle et des ustensiles jetables à la cafétéria de l'école, demandez qu'on remplace ces articles par de la vaisselle des tasses des couteaux des fourchettes et des cuillères réutilisables



Au travail...



Apportez avec vous des tasses de la vaisselle et des ustensiles réutilisables plutôt que d'avoir recours à des articles jetables. Gardez une tasse ou un gobelet de voyage dans votre voiture, votre sac à main ou votre mallette

Si il n'y a pas de programme interne de récupération des emballages usés à votre lieu de travail, lancez-en un. Par exemple voyez si une entreprise locale de récupération peut faire usage d'articles comme le carton, les barils de métal, les emballages et contenants de plastique et les palettes de bois

FAITES LA DIFFÉRENCE!